



Communauté de Communes du Perche

**Rapport annuel  
sur le Prix et la Qualité du Service  
public de l'assainissement non collectif**

**Exercice 2018**

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.  
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr)

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

3 rue Doullay - 28400 NOGENT-LE-ROTROU - Tél. 02.37.52.18.82  
contact@cc-perche.fr – <http://www.cc-perche.fr>

# **Table des matières**

<b>1. CARACTERISATION TECHNIQUE DU SERVICE .....</b>	<b>2</b>
1.1. PRESENTATION DU TERRITOIRE DESSERVI.....	2
1.2. MODE DE GESTION DU SERVICE.....	2
1.3. ESTIMATION DE LA POPULATION DESSERVIE (D301.0).....	2
1.4. INDICE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (D302.0).....	3
<b>2. TARIFICATION DE L'ASSAINISSEMENT ET RECETTES DU SERVICE .....</b>	<b>4</b>
2.1. MODALITES DE TARIFICATION .....	4
2.2. RECETTES .....	5
<b>3. INDICATEURS DE PERFORMANCE.....</b>	<b>1</b>
3.1. TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (P301.3).....	6
<b>4. FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS.....</b>	<b>7</b>
4.1. MONTANTS FINANCIERS DES TRAVAUX REALISES .....	7
4.2. PRESENTATION DES PROJETS A L'ETUDE EN VUE D'AMELIORER LA QUALITE DU SERVICE A L'USAGER ET LES PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES DU SERVICE .....	7

# 1. Caractérisation technique du service

## 1.1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau  communal  
 intercommunal

- **Nom de la collectivité** : Communauté de Communes du Perche
- **Caractéristiques** : (commune, EPCI et type, etc.) : Communauté de communes
- **Compétences liée au service**
  - Contrôle des installations                       Traitement des matières de vidanges
  - Entretien des installations                       Réhabilitation des installations                       Réalisation des installations
- **Territoire desservi** (communes adhérentes au service, secteurs et hameaux desservis, etc.) : Argenvilliers, Authon-du-Perche, Beaumont-les-Autels, Brunelles, Béthonvilliers, Champrond-en-Perchet, Chapelle-Royale, Charbonnières, Coudray-au-Perche, La Gaudaine, Les Autels-Villevillon, Les Étilleux, Luigny, Margon, Miermaigne, Nogent-le-Rotrou, Saint-Bomer, Saint-Jean-Pierre-Fixte, Soizé, Souancé-au-Perche, Trizay-Coutretot-Saint-Serge, Vichères.
- **Existence d'une CCSPL**                       Oui                       Non
- **Existence d'un zonage**                       Oui, date d'approbation : .....  Non
- **Existence d'un règlement de service**                       Oui, date d'approbation : le 23/05/2013  Non

## 1.2. Mode de gestion du service

Le service est exploité en Régie à autonomie financière, avec prestataire de services.

## 1.3. Estimation de la population desservie (D301.0)

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 2 622 habitations, pour un nombre total de logements sur le territoire du service de 10 838.

#### 1.4. Indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif (D302.0)

Il s'agit d'un indicateur descriptif, qui permet d'apprécier l'étendue des prestations assurées par le service. Il se calcule en faisant la somme des points indiqués dans les tableaux A et B ci-dessous.

Attention : le tableau B n'est pris en compte que si le total obtenu pour le tableau A est égal à 100.

		Exercice 2017	Exercice 2018
<b>A – Éléments obligatoires pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>			
20	Délimitation des zones d'assainissement non collectif par une délibération	Oui	Oui
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	Oui
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Non	Oui
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Non	Oui
<b>B – Éléments facultatifs pour l'évaluation de la mise en œuvre du service</b>			
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Oui	Oui
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Oui	Oui
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Oui	Oui

L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2018 est de 140 (40 en 2017).

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification

La redevance d'assainissement non collectif comprend une part destinée à couvrir les compétences obligatoires du service (contrôle de la conception, de l'implantation, de la bonne exécution et du bon fonctionnement des installations) et, le cas échéant, une part destinée à couvrir les compétences qu'il peut exercer – s'il le souhaite – à la demande des propriétaires (entretien, réalisation ou réhabilitation des installations, traitement des matières de vidange) :

- la part représentative des compétences obligatoires est calculée en fonction de critères définis par décision de l'assemblée délibérante de la collectivité ; la tarification peut soit tenir compte notamment de la situation, de la nature et de l'importance des installations, soit être forfaitaire ou dépendre des volumes d'eau potable consommés ;
- la part représentative des prestations facultatives n'est due qu'en cas de recours au service par l'utilisateur ; la tarification doit impérativement tenir compte de la nature des prestations assurées.

Les tarifs applicables aux 01/01/2018 et 01/01/2019 sont les suivants :

Tarifs	Au 01/01/2018	Au 23/01/2019
<b>Compétences obligatoires</b>		
Tarif du contrôle des installations neuves en €	- Permis de construire : 90.91€/HT - Certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux : 45.45€/HT	- Permis de construire : 90.91€/HT - Certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux : 45.45€/HT
Tarif du contrôle des installations existantes en €	- Diagnostic immobilier : 136.36€/HT - Redevance annuelle (installations non conformes) : 29.09€/HT	- Diagnostic immobilier : * Sans caméra : 113.64€/HT * Avec caméra : 153.64€/HT * Immeubles suivants générant des eaux usées domestiques sur la même propriété : 77.27€/HT * Contre visite avec passage de caméra : 77.27€/HT - Redevance annuelle (installations non conformes) : 29.09€/HT
Tarifs des autres prestations aux abonnés en €	- Vidanges : - Campagne groupée : 168.18€/HT - Intervention ponctuelle : 180.00€ - Plus-value par mètre cube supplémentaire au-delà de 3 mètres cube : 25.00€/HT - Plus-value par tranche de 10 mètres supplémentaires au-delà de 25 mètres entre l'installation et le domaine public : 20.00€/HT - Dégagement provisoire des installations par le prestataire, dans la limite d'un recouvrement de 20 cm : 80.00€/HT - Déplacement sans intervention dû à un accès non garanti aux installations : 70.00€/HT	- Vidanges : - Campagne groupée : 168.18€/HT - Intervention ponctuelle : 180.00€/HT - Plus-value par mètre cube supplémentaire au-delà de 3 mètres cube : 25.00€/HT - Plus-value par tranche e 10 mètres supplémentaires au-delà de 25 mètres entre l'installation et le domaine public : 20.00€/HT - Dégagement provisoire des installations par le prestataire dans la limite d'un recouvrement de 20 cm : 80.00€/HT - Déplacement sans intervention dû à un accès non garanti aux installations : 70.00€/HT
<b>Compétences facultatives</b>		

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du 24/09/2015 effective à compter du 28/09/2015
- Délibération du 13/03/2017 effective à compter du 24/03/2017
- Délibération du 10/01/2019 effective à compter du 23/01/2019

## 2.2. Recettes

	Exercice 2017			Exercice 2018		
	Collectivité	Déléataire (le cas échéant)	Total	Collectivité	Déléataire (le cas échéant)	Total
Facturation du service obligatoire en €			54 654 €			53 624 €
Facturation du service facultatif en €						
Autres prestations auprès des abonnés en €						
Contribution exceptionnelle du budget général en €						
Autre en € : .....						

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif (P301.3)

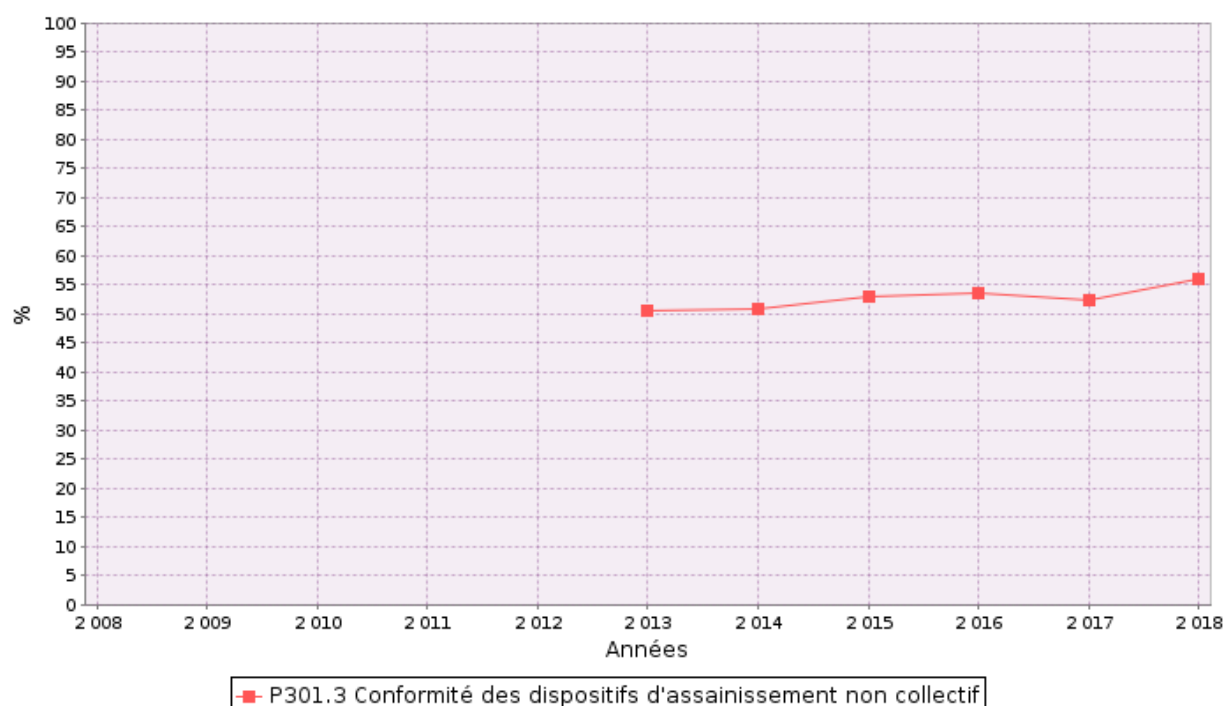
Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées **depuis la création du service jusqu'au 31/12/N**.

**Attention** : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

$$\text{taux de conformité des dispositifs d'assainissement collectif} = \frac{\text{nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité}}{\text{nombre total d'installations contrôlées}} * 100$$

	Exercice 2017	Exercice 2018
Nombre d'installations contrôlées conformes ou mises en conformité	654	751
Nombre d'installations contrôlées depuis la création du service	2 612	2 622
Autres installations contrôlées ne présentant pas de dangers pour la santé des personnes ou de risques avérés de pollution de l'environnement	714	714
Taux de conformité en %	52,4	55,9



## 4. Financement des investissements

### 4.1. Montants financiers des travaux réalisés

Le montant total des travaux réalisés durant l'exercice budgétaire 2018 est de 5007 €.

### 4.2. Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels des travaux en €



## Tableau comparatif des indicateurs

### et positionnement par rapport aux autres services au 11/06/19

**Nom de la collectivité :** Communauté de Communes du Perche

**Type de collectivité :** Communauté de communes

**Nom du service :** assainissement non collectif

**Mode de gestion du service :**

Le service est exploité en Régie par Régie à autonomie financière

Date effective de fin de contrat (après avenant le cas échéant) :

**Existence d'une CCSPL :**  Oui  Non

Code indicateur	Indicateurs descriptifs et de performance		Exercice 2017			Exercice 2018		
			Valeur du service	Moyenne dans la classe [2 000 - 3 500] habitants	Moyenne nationale	Valeur du service	Moyenne dans la classe [2 000 - 3 500] habitants	Moyenne nationale
D301.0	Nombre d'habitations desservis	hab	<b>2 612</b>	305 695 (116)	7 552 795 (1404 - 44%)	<b>2 622</b>	18 136 (7)	194 166 (64 - 2%)
D302.0	Mise en oeuvre de l'assainissement non collectif	unité	<b>40</b>	97,2 (116)	101,3 (1403 - 44%)	<b>140</b>	84,6 (7)	99,1 (63 - 2%)
P301.3	Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	%	<b>52,4</b>	***	***	<b>55,9</b>	***	***

Valeur du service :

*Il s'agit de la valeur de l'indicateur pour votre service et pour l'exercice. Cette valeur est vide :*

- si l'indicateur n'est pas pertinent au regard des missions de votre service, si vous ne l'avez pas encore saisi sur le site Services, si la définition de l'indicateur a été modifiée entre les deux années.

Moyenne dans la classe :

*Il s'agit de l'indicateur moyen calculé dans la classe de population dans laquelle se trouve votre service (déterminée à partir de votre indicateur Estimation du nombre d'habitants desservis pour l'année 2018). Entre parenthèses figure le nombre de valeurs de la classe ayant participé au calcul de cette moyenne.*

Les valeurs moyennes dans la classe ne sont pas affichées si l'indicateur descriptif Estimation du nombre d'habitants desservis de votre service n'est pas renseigné pour l'année 2018, car la classe ne peut pas être déterminée.

Moyenne nationale :

*Il s'agit de l'indicateur moyen calculé au plan national. Entre parenthèses figurent le nombre de valeurs ayant participé au calcul de cette moyenne ainsi que la proportion de services qui y a contribué (nombre de données effectivement utilisées pour le calcul/nombre de données utilisables).*

Les valeurs moyennes dans la classe et valeurs moyennes nationales **ne sont pas définitives** : elles sont représentatives du nombre de données publiées sur le site Services, au moment de la production du présent tableau comparatif